CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E184530** **VALABLE JUSQU'AU** **12/10/2027**

ÉDITÉ LE 18/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/2005

Raison sociale : HARMONIE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 31/12/2023

Capital : 15 000

53 RUE AMBROISE CROIZAT
37700 SAINT PIERRE DES CORPS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2005B00847

Siret : 484 087 564 00031

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 6107119

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 21219164P

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 21219164P

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Téléphone : 02 47 29 81 88 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
MOIRE SAULAY ISABELLE PRÉSIDENTE

Site Internet :

E-mail : i.moire@azurdecor.fr

Effectif moyen : 39 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 469 869 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	14	12/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/09/2026 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.